

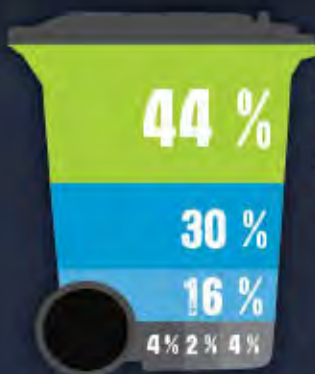
Annexe B
Documents produits par la RMT
(en liasse) favorisant la
réduction de l'enfouissement

Réduire nos ordures, ce n'est pas si dur !

Environ 80 % de nos ordures ménagères peuvent être détournées de l'enfouissement, donc récupérables. Notre bac roulant à déchets contient 40 % de matières compostables.



Composition moyenne des résidus domestiques



- 44 % **Matières compostables**
- 30 % **Papiers, cartons**
- 16 % **Plastiques, verres et métaux**
- 4 % **Fibres sanitaires**
- 2 % **Textiles**
- 4 % **Autres résidus**

Le compostage domestique s'avère une solution des plus propices à l'engorgement des lieux d'enfouissement puisqu'il permet de faire un compost sans engendrer de frais.

De plus, en compostant, vous permettez à la Régie de réduire ses coûts de transport et d'enfouissement des matières résiduelles domestiques.

Un composteur à prix réduit et une formation gratuite, j'en profite !

Le bac à compost offert à prix réduit a une capacité de 300 litres. Cette « machine à terre », d'une valeur de 80 \$, est disponible pour la modique somme de 30 \$. Ce bac est facile à transporter et à assembler.

La Régie offre des formations sur l'utilisation adéquate du composteur domestique. Visitez le site Internet de la Régie pour connaître la prochaine formation sur le compostage.

Où se procurer un composteur ?

Présentez-vous à l'un de nos écocentres. La somme de 30 \$ taxes incluses est payable par chèque seulement.



Écocentre de Saint-Félicien

1800, rue Verreault
Saint-Félicien (Québec)
G8K 1X9

Écocentre de Dolbeau-Mistassini

1001, 2^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 1V3

Écocentre d'Alma

3521, avenue du Pont Nord
Alma (Québec)
G8E 1S5

Écocentre d'Hébertville

100, rue Jean-Félix Langlais
Hébertville (Québec)
G0W 1T0

OUVERTURE ÉTÉ 2010

Écocentre de Roberval

1855, rue Castonguay
Roberval (Québec)
G8H 2M9



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

À l'intention des citoyens et des citoyennes de tout le Lac-Saint-Jean



RMR

Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean



Moins de
gaspillage,
plus de
compostage !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé naturel qui transforme la matière organique en un produit semblable à de la terre (compost).

Que peut-on composter à la maison ?



JE DÉPOSE

> Déchets de jardin

- Rognures de pelouse non traitée et en petite quantité à la fois
- Fleurs et plantes fanées
- Feuilles mortes
- Paille et foin
- Mauvaises herbes non montées en graines
- Terre (en quantité limitée)

> Déchets de cuisine

- Pelures de légumes et de fruits, cuits et crus
- Fruits et légumes coupés en morceaux
- Café et filtres
- Sachets de thé
- Restes de repas (légumes, pâtes, riz, etc.) n'ayant pas été en contact avec de la viande ou un corps gras
- Pelures d'agrumes : pamplemousse, orange, citron (en quantité limitée)
- Coquilles d'oeuf (avec un retournement régulier)

> Divers

- Fleurs et plantes d'intérieur
- Sciure et copeaux de bois
- Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
- Poils des animaux domestiques
- Ongles
- Cheveux non teints
- Papier journal déchiqueté
- Noyaux, écales de noix et noisettes
- Litière d'oiseaux, de lapins et de hamsters (animaux herbivores)

Comment s'organiser dans la maison ?

Garder sous l'évier un contenant de plastique pour y déposer vos matières compostables. Quand il est plein, versez-le dans votre composteur. En hiver, si votre composteur n'est pas accessible, entreposez quelques chaudières de 20 litres dans un endroit propice et transvidez-les au printemps.

Utilisez votre compost !

Il contribue à la croissance des végétaux. Répandez-le sur votre gazon, dans votre jardin, autour de vos arbres ou mélangez-le avec du terreau d'empotage pour vos plantes. Le compost est un produit naturel de qualité qui remplace les engrais chimiques.



Un compost correctement fait ne dégage pas d'odeur et n'attire pas la vermine.

Technique de compostage

Le composteur se place dans un endroit mi-ombre mi-soleil et bien drainé et accessible toute l'année si possible.

Le processus de compostage peut prendre de deux mois à un an, selon les résidus utilisés et l'effort fourni. Le tas doit comprendre un bon mélange de résidus secs et humides.

Remuez-le fréquemment et assurez-vous que les résidus sont déchiquetés ou en petits morceaux pour accélérer le processus de compostage.

Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il est foncé, qu'il s'émiette et qu'il dégage une odeur de terre.

Un service-conseil personnalisé

Trois conseillers en gestion des
matières résiduelles (CGMR) pour
vous aider à mieux récupérer.

- Optimisent la gestion de vos matières résiduelles
- Proposent des actions spécifiques par les services :
 - › Solution 3/2
 - › Bac +
 - › Récup +
 - › Presse multimatière (redevance financière)
- Présentent les avantages financiers et autres,
d'une meilleure gestion de vos matières

Contactez-nous :



MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
SOPHIE LAPOINTE
418 668-3023 poste 2122
sophie.lapointe@rmrlac.qc.ca



MRC DU DOMAINE-DU-ROY
JONATHAN STE-CROIX
418 668-3023 poste 2125
jonathan.stecroix@rmrlac.qc.ca



MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
NADIA SIMARD
418 668-3023 poste 2124
nadia.simard@rmrlac.qc.ca

Témoignages

« Un peu plus de 60 % des clients font très bien
le tri des matières. Nous sommes en train de faire
plusieurs modifications à nos infrastructures et
nous avons pris en compte les endroits où placer
la récupération. Je crois qu'après les travaux,
les gens vont encore plus participer. C'est
réellement un succès ! »

Luc Boulianne
Ultramar Itée, Dépanneur du coin-Alma

« Pour me conformer aux nouvelles normes
de collecte automatisée, le conseiller a pu
me guider sur les types de bacs disponibles
correspondant à mes besoins. Je peux
maintenant mettre tout mon carton au
recyclage et continuer à faire ma part
pour l'environnement. »

Yves Chouinard
Variété LCR-Roberval

« La visite du conseiller m'a permis l'opti-
misation de mon recyclage à travers tous mes
commerces, en plus de me faire faire des
économies, je suis satisfait du service. »

Benoît Rousseau
Propriétaire de plusieurs commerces
à Dolbeau-Mistassini



RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean



MRC
du DOMAINE-du-ROY



MARIA-CHAPDELAINE



DE LAC-SAINT-JEAN-EST

Pour informations :

www.rmrlac.qc.ca



Papier recyclé Cascades

ICI ON PASSE AU BLEU

Un appel qui rapporte !



SOLUTION PUBLICITE



RMR

Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Un service-conseil personnalisé

Trois conseillers en gestion des
matières résiduelles (CGMR) pour
vous aider à mieux récupérer.

- Optimisent la gestion de vos matières résiduelles
- Proposent des actions spécifiques par les services :
 - › Solution 3/2
 - › Bac +
 - › Récup +
 - › Presse multimatière (redevance financière)
- Présentent les avantages financiers et autres,
d'une meilleure gestion de vos matières

Contactez-nous :



MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
SOPHIE LAPOINTE
418 668-3023 poste 2122
sophie.lapointe@rmrlac.qc.ca



MRC DU DOMAINE-DU-ROY
JONATHAN STE-CROIX
418 668-3023 poste 2125
jonathan.stecroix@rmrlac.qc.ca



MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
NADIA SIMARD
418 668-3023 poste 2124
nadia.simard@rmrlac.qc.ca

Témoignages

« Un peu plus de 60 % des clients font très bien
le tri des matières. Nous sommes en train de faire
plusieurs modifications à nos infrastructures et
nous avons pris en compte les endroits où placer
la récupération. Je crois qu'après les travaux,
les gens vont encore plus participer. C'est
réellement un succès ! »

Luc Boulianne
Ultramar Itée, Dépanneur du coin-Alma

« Pour me conformer aux nouvelles normes
de collecte automatisée, le conseiller a pu
me guider sur les types de bacs disponibles
correspondant à mes besoins. Je peux
maintenant mettre tout mon carton au
recyclage et continuer à faire ma part
pour l'environnement. »

Yves Chouinard
Variété LCR-Roberval

« La visite du conseiller m'a permis l'opti-
misation de mon recyclage à travers tous mes
commerces, en plus de me faire faire des
économies, je suis satisfait du service. »

Benoît Rousseau
Propriétaire de plusieurs commerces
à Dolbeau-Mistassini



RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean



MRC
du DOMAINE-du-ROY



MRC
de MARIA-CHAPDELAINE



MRC
DE LAC-SAINT-JEAN-EST

Pour informations :

www.rmrlac.qc.ca



Papier recyclé Cascades

ICI ON PASSE AU BLEU

Un appel qui rapporte !



SOLUTION PUBLICITE



RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Mot du président



La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean est issue d'une entente intermunicipale entre les trois MRC du Lac-Saint-Jean et lui confèrent la gestion des matières résiduelles.

La mise en œuvre de notre plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) prévoit détourner de l'enfouissement plus de 60 % des 70 000 tonnes de matières enfouies annuellement au Lac-Saint-Jean.

Considérant que 45 % de ce tonnage provient des institutions, commerces et industries (ICI), il est essentiel voire primordial, de vous impliquer dans l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

De plus, en regard de l'interdiction d'enfouir le papier et le carton d'ici 2013, cela doit vous amener à réagir rapidement afin de vous conformer, mais surtout, pour vous permettre de contribuer aux efforts environnementaux québécois.

La Régie entend bien vous soutenir dans l'atteinte de vos objectifs et c'est par le slogan « **On passe au bleu** » que notre organisme vous invite à prendre le temps de lire ce dépliant, le comprendre et surtout, d'appeler un conseiller pour vous guider dans votre démarche d'une saine gestion de vos matières résiduelles.

Lucien Boily

Président de la Régie
des matières résiduelles

Comment la Régie des matières résiduelles entend-elle vous soutenir?

UN SERVICE-CONSEIL PERSONNALISÉ

Une équipe de conseillers à votre service

Trois conseillers en gestion des matières résiduelles (CGMR) sont à votre service et ont pour mandat d'évaluer votre situation et vous proposer des stratégies vous permettant de passer au bleu. **Appeler un conseiller, ça peut vous faire économiser temps et argent!**

« Recycler a été très profitable tant au niveau environnemental qu'économique même si cela nous a demandé beaucoup d'effort de gestion, nous sommes très fiers de notre réussite ! »

Yvon Lamontagne
Provigo - Dolbeau-Mistassini

Des conditions gagnantes

Un centre de tri amélioré

Un investissement de 5 millions de dollars permettant d'accueillir l'ensemble des 4 000 ICI du Lac-Saint-Jean.

Coût de traitement des matières recyclables à 0 \$/tonne

La Régie a fixé son tarif à 0 \$/tonne pour le traitement des matières au centre de tri, comparativement à 120,50 \$/tonne pour l'enfouissement.

UN PANIER DE SERVICES ADAPTÉS

La Solution 3/2

C'est un service aux bacs roulants qui est taxé (405 \$/an, coût pouvant varier d'une municipalité à l'autre) et donc municipalisé. Cela permet aux commerces répondant à certains critères de mettre en bordure de la rue, selon l'horaire de collecte de sa municipalité, 3 bacs bleus de recyclage et 2 bacs de déchets. Cette municipalisation des industries, commerces et institutions vise à intégrer à la collecte résidentielle un plus grand nombre d'ICI possible.

Bac +

Toujours dans l'optique d'intégrer le plus d'ICI à la collecte résidentielle, **Bac +** permet à tous les ICI (municipalisés ou non) d'ajouter des bacs (déchets et recyclage). Ce service facturé vous permettra peut-être des économies substantielles!

Récup +

Vous avez un conteneur à déchets et vous voulez optimiser votre recyclage ? Il se peut qu'un conteneur de recyclage multimatière convienne mieux à vos besoins. Le service **Récup +** est pour vous !

Presse multimatière

Pour ceux ayant d'importants volumes de matières recyclables, il est possible qu'une presse puisse satisfaire vos besoins. Vous pourriez même recevoir une redevance financière!

Informez-vous auprès des conseillers en gestion des matières résiduelles

MATIÈRES EN PROVENANCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

À APPORTER DANS UN ÉCOCENTRE



PLASTIQUE

- › **Plastique rigide**
 - Contenants rigides de pesticides, d'huile et de peinture.
Note : ces contenants doivent être propres et exempt de matières dangereuses.
- › **Plastique souple**
 - Sac tissé en polypropylène (« Big bag » avec ganses ou anneaux) pour moulée, engrais, graines, etc.
 - Sac non tissé lisse (type sac à litière).
 - Plastique souple pour paillis.
 - Plastique souple pour les serres
 - Plastique transparent pour emballage « Wrapping ».
 - Plastique d'emballage de guimauve.
 - Ficelle et courroie de plastique.
Note : Nettoyé et attaché en paquet avec ficelle de plastique.

MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX

- › Tôle, clôture et tige de métal
- › Outillage et câble
- › Motorisation (vidé de tous les fluides)

VERRE

- › Contenant surdimensionné (vide et propre)

POUR APPORTER VOS MATIÈRES À L'ÉCOCENTRE

Sont acceptées à l'éco-centre : auto seule, auto avec remorque, camionnette seule ou camionnette avec remorque. Les remorques de transport du foin sont tolérées.

TRI DES MATIÈRES À L'ÉCOCENTRE

Le tri des matières à l'éco-centre est obligatoire selon les cases appropriées (métaux avec métaux, carton avec carton, bois avec bois). Dans le cas contraire, l'accès à l'éco-centre vous sera refusé.

SERVICE GRATUIT POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES



RMR

Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

À DÉPOSER DANS VOTRE BAC BLEU



- › **CONTENANTS DE PLASTIQUE**
- › **SACS DE PLASTIQUE (TYPE RÉSIDENTIEL)**
- › **CARTONS DE JUS ET DE LAIT**
- › **CONTENANTS DE MÉTAL**
- › **CONTENANTS DE VERRE**
- › **PAPIERS ET CARTONS**

À DÉPOSER DANS VOTRE POUBELLE



- › **ORDURES MÉNAGÈRES**
- › **STYROMOUSSE**
- › **MATIÈRES SOUILLÉES**
- › **VIANDE**
- › **ETC.**

Depuis 2011, vous pouvez mettre au chemin un maximum d'**un** bac bleu et d'**un** bac noir. Cela ne comprend pas les bacs permis à la résidence. Pour des besoins supplémentaires, nous vous offrons le service **BAC +**. **Informez-vous au 669-0513 ou au 239-0513.**

*Pensez recyclage !
Avant de jeter une matière,
est-ce qu'elle peut aller dans
votre bac bleu ou à l'éco-centre ?*



Pour plus de détails,
visitez notre site Internet au

www.rmrlac.qc.ca

L'ABC DU BAC BLEU



LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES

En tout temps, les contenants doivent être vidés et rincés.



Verre

- Bouteilles et pots
(Exemple : bocaux de conserve, bouteilles de jus, de vin, d'eau gazéifiée, etc.)



Papier et carton

- Journaux, circulaires, livres, magazines et enveloppes
- Cartons de lait, contenants multicouches tels que les boîtes à boire, etc.



Plastique

- Bouteilles d'eau, contenants de yogourt, de crème glacée, de margarine, de shampooing, de lave-vitre, etc.
- Emballages en bulles, sacs de plastique vides, de nettoyage à sec, etc.



Métal

- Boîtes de conserve, canettes, papier et assiettes d'aluminium propres, couvercles et bouchons, seaux de peinture vides et égouttés, etc.



OBJETS REFUSÉS DANS VOTRE BAC BLEU

Papier recyclé Cascades



Styromousse
À DÉPOSER DANS VOTRE BAC NOIR



**Petits appareils électriques
et électroniques**
À APPORTER À L'ÉCOCENTRE



Vêtements
NE PAS DÉPOSER DANS LE BAC BLEU

**Sacs contenant
des circulaires**
À METTRE DANS LE BAC BLEU
SÉPARÉMENT



RMR
Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean

Téléphone :
418 669-0513
418 239-0513

Pour informations :
www.rmrlac.qc.ca



ICI ON PASSE AU BLEU

LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES AU CONTENEUR-ICI

Les matières qui sont habituellement déposées dans le bac devront être mises dans un sac transparent. Par exemple, les verres à café en carton, les bouteilles de verre et de plastique, les canettes, les contenants de yogourt, etc. Les sacs déposés ainsi dans le conteneur faciliteront le tri des matières par les trieurs.

En tout temps les matières doivent être nettoyées, propres, non contaminées et non souillées (A titre d'exemple; pas d'huile, pas de terre, pas de nourriture, pas de graisse, pas de matières organiques ni végétales ni matières dangereuses).

Cette liste peut-être adaptée ou modifiée selon la nature des matières recyclables produites par un ICI ou selon l'évolution des matières acceptées à notre centre de tri de Roberval.

VERSION ACTUELLE : 10 MAI 2010
(les mises à jour seront envoyés systématiquement à ceux qui en font la demande).

Verre



Tous les contenants doivent être nettoyés et sans contaminant.

- Il est préférable de les placer dans les bacs roulants afin d'éviter les blessures ou dans des sacs transparents très rigides.
- Pas de verre plat, ni céramique, ni pare-brise, ni pyrex.

Plastique souple et rigide



Tous les contenants doivent être nettoyés et sans contaminant.

- Sacs de plastique colorés non contaminés
 - Polythène (#4)- non souillé de terre et/ou d'huile
 - Sacs surdimensionnés de transport (#3)
 - Plastique tressé (#5)
 - Plastique d'emballage transparent Wrapping (#4 naturel)
 - Plastique d'emballage coloré (#4)
 - Cruches d'eau (#7)
 - Chaudières vides et nettoyées (# 2 et 5)
 - Pots, plats et contenants divers en plastique (# 2 et 5)
 - Contenants d'huile vides et égouttés (#2)
 - Contenants divers non surdimensionnés
 - Bouteilles de PET (#1)
 - Stores verticaux (PVC #3)
 - Seaux (# 2 et 5)
 - Corbeilles
- * Dimensions présentement acceptées pour les plastiques rigides : équivalent d'une chaudière de 20 L.

Fibres

Pas de matière souillée par la nourriture.

- Papiers de bureau
- Revues, livres et rapports
- Publicité et journaux
- Carton ondulé brun
- Sacs bruns
- Carton plat
- Papier d'emballage



Métal

Pas d'huile, aucun conduit ou boyau hydraulique.

Matières de petite dimension et nettoyées acceptées présentement :

- Petits contenants métalliques nettoyés
- Seaux de peinture vides et égouttés
- Boîtes de conserve nettoyées



* La section métal est en évolution et selon le développement et la période de rodage de notre centre de tri d'autres matières pourraient être ajoutées dans le temps (petit outil, feuillard, ferraille, filage, petit moteur, petits appareils électriques, ferblanterie, plomberie, tuyauterie, etc.).



Matières acceptées aux écocentres



- Peintures**
Peintures et vernis d'usage domestique (latex, alkyde, émail ou autres) peintures en aérosol.
- Huiles usées et huiles végétales**
Huiles, filtres, contenants et aérosols.
- Propane et butane**
Bonbonnes de propane tout format (maximum 30 lb) brûleurs de camping, briquets au butane, aérosols, extincteurs, etc.
- Résidus verts**
Branches, troncs d'arbre, souches, arbustes, feuilles, résidus de jardinage, plantes et rognures de gazon.
- Construction, Renovation et Démolition (CRD)**
Bois naturel, peint ou traité, fenêtres, portes, gypse, plâtre, toilettes, céramique, bardeaux d'asphalte, laine minérale, isolants, composites de matériaux divers, palettes de bois, lavabos de céramique et de métal.
- Matériaux granulaires**
Brique, béton, asphalte, gravats, roche, sable, granulat, pierre concassée, roc et terre non contaminée.
- Ampoules recyclables**
Types fluocompacts (torsadées) et tubes fluorescents.

- Métaux ferreux**
Fer, laveuses, sècheuses, cuisinières, réfrigérateurs, poêles, contenants de peinture vides, fils électriques, cordes à linge, cintres, broche, rasoirs jetables.
- Métaux non ferreux**
Aluminium, cuivre, plomb, zinc, etc.
- Objets réutilisables**
Appareils électriques et informatiques, bois, meubles, vélos, vaisselle, livres, jouets et articles de sport, etc.
- Pneus usés**
Pneus déjantés seulement (maximum diamètre intérieur de 24,5 pouces et maximum diamètre extérieur de 48,5 pouces).
- Matériel informatique et électronique**
Ordinateurs, cartouches d'imprimante, lecteurs DVD ou CD, magnétoscopes, téléviseurs, CD, DVD, etc.
- Plastiques souples et rigides**
Bâches, auvents, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, revêtements de maison, mobiliers de patio, tuyaux en PVC, etc.
- Objets encombrants**
Divans, tables, chaises, petits et gros électroménagers, etc.
- Autres résidus secs**

Heures d'ouverture

1^{er} janvier à la mi-avril
Lundi au vendredi de 12 h à 16 h
Samedi de 8 h à 16 h

Mi-avril à la mi-novembre
Ouvert 7 jours / 7 de 8 h à 18 h

Mi-novembre au 31 décembre
Lundi au vendredi de 12 h à 16 h
Samedi de 8 h à 16 h



- > Vous devez faire un arrêt OBLIGATOIRE à l'entrée du site.
- > Le personnel n'est pas là pour décharger vos matières, mais pour vous indiquer où les déposer.
- > Les enfants et les animaux doivent rester dans la voiture.

Services disponibles par votre RMR en 2010

Toujours dans le but d'éliminer des matières qui iraient systématiquement à l'enfouissement, la RMR continue ses efforts afin de valoriser de nouvelles matières nécessitant des traitements particuliers.

Résidus domestiques dangereux (RDD) :
Cire, colle, combustible à fondue, varsol, antigel, aérosols (insecticide, huile, mousse isolante, etc.) poudre à récurer, chlore, piles, peroxydes, pesticides, détartreurs, acide muriatique, eau de javel, drano, nettoyeurs, ammoniac, acides, bases, comburants, mercure, etc.

Matières refusées

Les résidus alimentaires, les animaux morts, la viande, l'amiante, les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets biomédicaux, les produits explosifs, les munitions, le cyanure, les BPC, les feux de Bengale, la terre contaminée, les carcasses de véhicules automobiles, les pneus jantés, les substances et objets illicites et les vieux transformateurs. Les fibres et contenants de types résidentiels réservés aux bacs bleus.



Écocentre de Saint-Félicien
1800, rue Verreault
Saint-Félicien (Québec)
G8K 1X9

Écocentre d'Hébertville
100, rue Jean-Félix Langlais
Hébertville (Québec)
G0W 1T0

Écocentre de Dolbeau-Mistassini
1001, 2^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 1V3

OUVERTURE ÉTÉ 2010
Écocentre de Roberval
1855, rue Castonguay
Roberval (Québec)
G8H 2M9

Écocentre d'Alma
3521, avenue du Pont Nord
Alma (Québec)
G8E 1S5



Pour informations : www.rmrlac.qc.ca

LES ÉCOCENTRES au service du citoyen

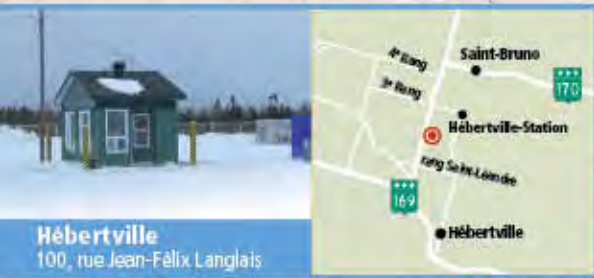
L'ÉCOCENTRE, un outil à votre service !



Alma
3521, avenue du Pont Nord



Dolbeau-Mistassini
1001, 2^e Avenue



Hébertville
100, rue Jean-Félix Langlais



Saint-Félicien
1800, rue Verreault



Roberval
1855, rue Castonguay



Un geste concret pour l'environnement
Rappelez-vous que les matières apportées à un écocentre sont réutilisées, recyclées ou valorisées.

Que dois-je faire avant de m'y rendre ?

Lorsque vous procédez au chargement de votre remorque ou de votre boîte de camion, il est important de bien trier vos matières. Le triage facilite le déchargement de votre remorque et vous fait gagner du temps.



Qu'est-ce qu'un écocentre ?

C'est un équipement collectif qui permet aux citoyens de valoriser leurs objets encombrants, débris de construction et de rénovation, résidus verts, etc.

À qui s'adresse un écocentre ?

Les résidents des MRC du Domaine-du-Roy, de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine, peu importe leur municipalité d'origine.

Quelle est la charge admise ?

Le citoyen a droit à une charge en volume de 10 mètres cubes par visite.

Quels sont les véhicules permis sur le site ?

Tout véhicule ou ensemble de véhicules (ex : camionnette plus remorque) dont le volume total en charge n'excède pas 10 mètres cubes.



Pensez au compostage !

Présentez-vous à l'un de nos écocentres pour vous procurer un composteur au coût de 30 \$ taxes incluses (payable par chèque seulement).



Matières acceptées aux écocentres

UNIQUEMENT les résidus de construction, de rénovation et de démolition (panneaux de gypse, bardeaux d'asphalte, bois, isolants, béton, etc.).

Des solutions alternatives pour les matières refusées

Pour disposer de vos autres matières, nous suggérons cette liste d'organisations à contacter :

- Entreprises de services environnementaux
- Fournisseur d'origine du produit
- Ministère de l'Environnement
- Peintures récupérées
- Recyc-Québec
- Collecteurs de matières recyclables



Matières refusées

- Toutes matières recyclables autres que les résidus de construction, de rénovation et de démolition.
- Tous résidus dangereux (peintures, hydrocarbures, batteries, produits chimiques, etc.).
- Les résidus alimentaires, les animaux morts, la viande, l'amiante, les ordures ménagères, les déchets radioactifs, les déchets biomédicaux, les produits explosifs, les munitions, le cyanure, les BPC, les feux de Bengale, la terre contaminée, les carcasses de véhicules automobiles et leurs composantes, les pneus, les substances et objets illicites et les vieux transformateurs. Les fibres et contenants de type résidentiel réservés aux bacs bleus.

Heures d'ouverture

1^{er} janvier à la mi-avril

Lundi au vendredi de 12 h à 16 h
Samedi de 8 h à 16 h

Mi-avril à la mi-novembre

Ouvert 7 jours / 7 de 8 h à 18 h

Mi-novembre au 31 décembre

Lundi au vendredi de 12 h à 16 h
Samedi de 8 h à 16 h



- > Vous devez faire un arrêt OBLIGATOIRE à l'entrée du site pour vous inscrire.
- > Le personnel n'est pas là pour décharger vos matières, mais pour vous indiquer où les déposer.

Écocentre de Saint-Félicien
1800, rue Verreault
Saint-Félicien (Québec)
G8K 1X9

Écocentre de Dolbeau-Mistassini
1001, 2^e Avenue
Dolbeau-Mistassini (Québec)
G8L 1V3

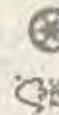
Écocentre d'Alma
3521, avenue du Pont Nord
Alma (Québec)
G8E 1S5

Écocentre d'Hébertville
100, rue Jean-Félix Langlais
Hébertville (Québec)
G0W 1T0

OUVERTURE ÉTÉ 2010
Écocentre de Roberval
1855, rue Castonguay
Roberval (Québec)
G8H 2M9



source: municipalité



Papier recyclé Calcaies 100%

DROIT D'ENTRÉE : 10 \$ / MÈTRE CUBE



LES ÉCOCENTRES

au service de l'entrepreneur

Pour informations : www.rmrlac.qc.ca

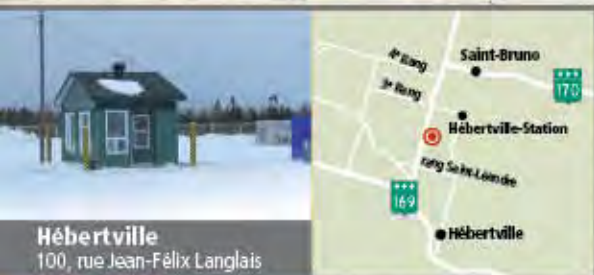
Cinq écocentres dans la région...



Alma
3521, avenue du Pont Nord



Dolbeau-Mistassini
1001, 2^e Avenue



Hébertville
100, rue Jean-Félix Langlais



Saint-Félicien
1800, rue Verreault



Roberval
1855, rue Castonguay



L'ÉCOCENTRE, un outil à votre service !



Accessibilité

L'accès aux écocentres est autorisé uniquement aux entrepreneurs dans le domaine de la construction, de la rénovation et de la démolition. Les entrepreneurs qui se présentent avec des matières non triées n'ont pas accès à l'écocentre.

Que dois-je faire avant de m'y rendre ?

Les matières doivent être triées par les entrepreneurs.

Lorsque vous procédez au chargement de votre remorque ou de votre boîte de camion, il est important de bien trier vos matières. Le triage facilite le déchargement et vous fait gagner du temps.



Le bois
d'un côté

La brique
de l'autre

Qu'est-ce qu'un écocentre ?

C'est un équipement collectif qui permet aux entrepreneurs de disposer essentiellement des CRD (résidus de construction, de rénovation et de démolition).

À qui s'adresse un écocentre ?

Aux entrepreneurs et aux véhicules commerciaux. Au besoin, des pièces justificatives peuvent être exigées.

Quelle est la charge admise ?

L'entrepreneur a droit à une charge maximale de 10 mètres cubes par visite.

Quels sont les véhicules permis sur le site ?

Tout véhicule dont le volume total en charge n'excède pas 10 mètres cubes. Les remorques à benne basculante respectant les critères de volume sont acceptées. Les camions dix roues et les conteneurs transrouliers (roll-off) sont refusés.

Exemples de tarification*

Camion utilitaire avec boîte de 6 pieds ou auto avec remorque de 6 pieds.	3,6 m ³	36 \$
Camion utilitaire avec boîte de 6 pieds et remorque de 4 pieds.	6 m ³	60 \$
Camion utilitaire avec boîte de 6 pieds et remorque de 10 pieds.	9,6 m ³	96 \$

*A titre indicatif seulement

ATTENTION !

Tarification pour les entrepreneurs

10 \$ / mètre cube